



## Code de conduite du stagiaire



### **Placement/Stage:**

- Dans le cadre de la recherche de stage, EPN UK/MPII se base sur les critères demandés par votre organisme d'envoi ainsi que sur vos souhaits exprimés dans le dossier de candidature et l'entretien initial. Lorsque nous vous proposons un stage, c'est parce que nous pensons qu'il s'agit d'un stage adapté à vos vœux et compétences et nous vous recommandons de considérer l'offre sérieusement. Si vous refusez une proposition, nous ne pouvons garantir de trouver un meilleur stage que celui trouvé initialement.
- EPN UK/MPII est en charge de vous trouver un stage. Cependant, le processus de candidature implique très souvent de passer un entretien avec les entreprises/organisations intéressées. Il convient donc de se préparer convenablement aux entretiens proposés, y compris en termes linguistiques. Vous devez être réactifs et partager rapidement vos disponibilités pour organiser cet entretien. Pensez à nous mettre en copie des échanges avec l'entreprise.
- Aucun stage ne pourra être interrompu sans l'accord d'EPN UK/MPII ET de l'organisateur du programme.
- La qualité d'un stage ne peut se juger en quelques jours, toute modification éventuelle ne peut s'effectuer avant 15 jours.
- Nous attendons des stagiaires un comportement irréprochable sur leur lieu de stage. Cela implique de s'informer et de se plier aux règlements en vigueur dans l'entreprise de placement (répartition des horaires de travail et des pauses, demande de congé, que faire en cas d'absence et/ou de maladie, etc.).

*Rappel : Toute absence ou interruption de stage doit être justifiée. Dans le cas contraire les conséquences peuvent aller jusqu'au remboursement de la bourse de stage.*

*Rappel : Trouver un stage prend du temps et si vous devez changer de stage (avec notre accord) il faut attendre que nous ayons trouvé une nouvelle entreprise avant de quitter l'ancienne. Si vous quittez un stage sans notre accord, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer de nouvelles recherches.*

### **Logement:**

- La recherche de logement se base sur les critères suivants : prix du loyer, éloignement du lieu de stage, aménagement (lit simple, bureau, chaise, armoire ou étagère pour ses vêtements). Sauf cas particulier (problèmes de santé, handicap, etc.), les demandes particulières (ex : lit double, décoration moderne, présence d'ascenseur,) ne seront pas prises en compte. De même nous ne pouvons pas prendre en compte les demandes relatives aux rapprochements de conjoints et aux animaux de compagnie.
- Le marché de l'hébergement étant tendu dans beaucoup de pays en Europe, nous ne pouvons garantir un type spécifique d'hébergement (colocation, famille d'accueil...). Cela dépend des disponibilités et des prix.

- Si un changement de logement devait avoir lieu, il est important de considérer la durée du préavis, qui est souvent de 1 mois en Irlande. Un déménagement précipité pourrait entraîner des frais supplémentaires et la non-récupération de la caution.
- La location d'une chambre requiert très souvent le paiement d'une caution. Celle-ci est à la charge du stagiaire. En Irlande, une caution peut s'élever jusqu'à un montant équivalent à trois mois de loyer. Même si les prix montent rarement jusque-là, une caution peut facilement coûter jusqu'à 1000 Euros. EPN/MPII s'engage à négocier le montant de la caution afin qu'il soit le moins élevé possible. Le propriétaire dispose d'un délai de 3 mois après la fin de votre location pour vous rendre la caution.
- Afin de minimiser les risques de ne pas récupérer votre caution, vous devez effectuer un état des lieux rigoureux à votre entrée dans l'hébergement et à votre sortie. Prenez des photos à votre arrivée dans le logement et conservez-les précieusement, faites de même à votre sortie de l'hébergement.
- Tout dommage causé par le stagiaire dans le logement fourni devra être remboursé par le stagiaire (dégradation de meubles, perte de clés, etc.). À titre d'information, certains dégâts, notamment les pertes de clés, peuvent entraîner des coûts de plusieurs milliers d'euros. Ne tentez pas de les dissimuler, cela ne fait généralement qu'envenimer la situation avec le propriétaire.
- **Vous devez vérifier avant votre départ que votre assurance couvre les dégâts que vous pourriez occasionner dans votre hébergement (bris de meuble, dégâts des eaux, perte de clés...).**
- Le trajet entre le logement et le lieu de stage peut durer jusqu'à 1 heure, (voir plus dans les grandes villes telles Berlin, Dublin, Toulouse, Stuttgart... notamment en raison de la circulation, etc.).

*Rappel : Quel que soit le type d'hébergement, vous êtes responsables de la propreté de votre chambre et devez participer au nettoyage des parties communes.*

*Rappel : la notion de famille d'accueil fait référence à un logement chez l'habitant mais ne garantit pas un environnement familial. Le type de pension (pension simple, demi-pension, pension complète) est soumis à disponibilité.*

Je, soussigné.e ....., m'engage à respecter les règles énumérées dans le présent document.

.....

Date et Lieu

.....

Signature du stagiaire (et responsable légale si mineur)